



COMPTE-RENDU DE NOTRE DERNIERE REUNION MENSUELLE

Lundi 14 Mars 2022 au Cercle

Participants :

Patrick Ancel, Alain Bellenger, Claude Boudesseul, Jean-Marc Brault de Bournonville, Christian Chauvet, Jean-Michel Clère, Alain Giorgis, Bernadette Grignon, Pierre Jager, Philippe Mounier, Paul Morin, Patrick Sevaistre, Jacques Tabary.

En Visio : Paul Guéneau.

Excusés :

Alain Amat, Xavier Ancelle, Michel Arnoult, Christian Barbe, Christian Beaudeau, Remy Dumond-Fillon, Régis Hardy, Catherine Hérault, Robert Kerrinckx, Jacques-Louis Keszler, Philippe Lepage, Philippe Mathieu, Jérôme de Maupeou d'Ablèges, Jean-Marie Papazoglou, Thierry Poulain Rehm, Didier Quentin, Jean-Claude Rodriguez, Roger Renard, Christophe Royer, Didier Spella, Gérald Sim.

1 : Informations sur le conflit ukrainien.

Rappel par Paul Morin des documents envoyés par l'IHEDN sur ce conflit et adressés à l'ensemble du comité 17.

En annexe la note de Michel Arnoult.

2 : Nouvelles de nos camarades absents.

Gérald Sim est à la base navale de Brest les 14-15 et 16 mars, avec sa classe défense, pour rencontrer l'équipage du patrouilleur en haute mer le JACOBET, partenaire de sa classe, et pour visiter le bâtiment. L'objectif est notamment de faire travailler sa classe sur le thème de la piraterie maritime. Gérald nous fait également part d'un projet, pour l'an prochain, qui vise à préparer des élèves volontaires à un brevet d'initiation à la mer (BIM), diplôme qui vient d'être mis en place récemment.

Régis Hardy est retenu par une Assemblée Générale importante, Roger Renard par des obligations et Alain Amat n'est pas disponible.

Un mot de Paul Guéneau qui souhaitait des retransmissions en Visio, ce que nous avons finalement pu organiser grâce à Jacques Tabary ; Paul Morin nous confirme que nous devrions avoir au Cercle, courant 2022, une salle équipée pour la retransmission en Visio.

.

3 : Nouvelles de l'AR 18 et de l'Union par Paul Morin.

- Intervention en classe défense du collège Jeanne d'Arc de Surgères :

Le mercredi 9 mars, une première conférence a été faite par Jean-Marc Brault et Paul Morin sur le thème de « La défense globale » ; durée de l'intervention 1h30.

Observation : la classe défense animée par Madame Labrousse, professeur d'histoire-géographie, est composée de 9 élèves de 4ème particulièrement motivés, prenant des notes, posant des questions, et qui ont tous des projets de vie professionnelle.

A l'issue de notre intervention, nous avons proposé à Madame Labrousse de venir présenter sa classe défense lors de l'une de nos réunions mensuelles.

La prochaine intervention est prévue le mercredi 23 mars (Catherine Hérault et Philippe Mounier) sur deux thèmes : « Les valeurs de la République et le rôle du politique dans la défense de la France ».

La dernière de notre programme est prévue le mercredi 1er juin de 10h30 à midi (Paul Jager et Roger Renard) sur le thème : « Défense et nouvelles technologies au sein des armées françaises ».

- 225^{ème} Session régionale :

Paul Morin, président de l'AR 18, a écrit au préfet de Charente-Maritime afin de le remercier de son soutien au comité 17 pour l'organisation de la première semaine de la 225^{ème} session régionale mais aussi pour lui manifester ses regrets de ne pas avoir pu l'informer ni l'associer davantage au programme de la session, et ce moins en raison de la crise sanitaire que de l'organisation nationale de l'évènement.

- SNU en Charente-Maritime :

Paul Morin comme Patrick Ancel font un constat du manque de candidats.

Une session a eu lieu lors des vacances scolaires de février à Rochefort. Un seul centre pour la région Poitou-Charentes qui rassemblait une soixantaine de jeunes. L'AR 18 était représentée à travers l'animation du jeu « Décision défense » mis en place par le ministère des armées lors de la journée « Défense et Mémoire » intégrant le SNU.

- Le 26 Mars Co-Dir à Poitiers.
- Le jeudi 2 Juin à Rochefort, de 8h30 à 12h30, colloque sur la cyber-résilience des territoires et des entreprises. Lors de la présentation de ce colloque dans nos dernières réunions mensuelles, un appel avait été lancé aux camarades intéressés pour participer à la commission d'organisation : Catherine Hérault, Jacques Tabary et Jean-Marc Brault ont répondu favorablement.
- Assemblée Générale prévue à Angoulême le 25 Juin 2022.

4 : Information sur le rallye citoyen par Bernadette Grignon.

La réunion préparatoire au prochain rallye citoyen qui aura lieu le mercredi 18 mai 2022, a eu lieu le mercredi 9 mars à la Base Aérienne 721. Elle était pilotée par le Lieutenant-colonel Xavier Ancelle (DMD-adjoint), et y participaient, outre les responsables militaires de l'organisation du rallye, Madame Le Pesant ((Directrice du cabinet de la Directrice Académique), Bernadette Grignon et Alain Bellenger.

Michel Arnoult n'ayant pu être présent, participera à une prochaine réunion.

L'ordre du jour était « le RETEX du rallye citoyen » ayant eu lieu le mercredi 13 octobre 2021.

Le Colonel Chailloux a projeté un texte-synthèse des RETEX envoyés : à l'avenir, il joindra le palmarès aux remerciements qu'il adresse dès le lendemain du rallye.

Les propositions essentielles :

- 1) La cérémonie de clôture étant trop longue, il faudra placer les rafraîchissements avant la proclamation des résultats, des équipes étant parties dès la remise des prix en conséquence de leur trajet de retour.
- 2) Réduire les ateliers à 12 (5 le matin, 7 l'après-midi) plutôt que 14, même s'il y a 14 équipes, afin de gagner du temps, et veiller également à un moindre déplacement entre les stands.

Nouveauté : les QCM devront tenir compte du thème « La présidence française de l'Union européenne ».

- 3) Madame Le Pesant (Directrice du cabinet de la Directrice Académique) annonce qu'il y a une difficulté à recruter des équipes, les établissements scolaires avançant que cela fait un deuxième rallye pour l'année scolaire 2021-2022, du fait du déplacement du rallye 2021 prévu en mai, qu'il a fallu repousser à octobre en raison de la pandémie.

Gérald Sim (contacté par Bernadette) confirme qu'en raison du coût des transports, il n'y aura qu'une classe Défense du collège Mendès-France qui participera au prochain rallye.

Cette difficulté conduit le Colonel Ancelle (DMD adjoint) à décider que le rallye du 18 mai 2022 ne s'adressera qu'aux élèves de Troisième, et également à se demander s'il ne serait pas souhaitable de faire un deuxième rallye dans l'année civile : celui des collégiens en mai et celui des lycéens en octobre.

4) Madame Le Pesant donne les grandes lignes du résultat du questionnaire (enquête auprès des participants) institué sous la présidence de Jean-Claude Duchet, et devrait l'envoyer par mail.

5) Choix du design pour le tee-shirt : les trois logos du trinôme apparaîtront. Le devis permet la dépense.

Dernière remarque : Madame Le Pesant ayant dit combien elle était surchargée par la démarche auprès des établissements pour aller présenter le SNU, puisqu'elle se déplace dans les établissements de tout le département, Bernadette lui a suggéré de s'adresser au comité 17 qui pourrait peut-être lui donner un coup de main, ne serait-ce qu'en allant faire cette présentation dans les établissements de La Rochelle.

5 : En l'absence de Catherine Hérault pour le compte rendu de la réunion du trinôme académique du 2 mars, Jacques Tabary reprend son sujet sur la proposition d'avoir une page Facebook au niveau de notre AR.

Jacques comprend bien les oppositions à ce projet mais peut-on rester à l'écart d'un réseau comportant 2,5 milliards d'utilisateurs ? L'IHEDN a une page Facebook, l'Union IHEDN également, et d'autres AR aussi. La proposition technique de Jacques est de permettre de contourner les inconvénients de Facebook, notamment dans le domaine de la confidentialité, en s'y limitant à une page ne contenant qu'un seul hyperlien renvoyant vers une page « Diaspora » de l'AR 18 :

<https://diaspora-fr.org/people/e773d2c05a75013a65cb0025900e4586>

Diaspora, réseau social libre, respecte la vie privée de ses utilisateurs. Il fonctionne sur les mêmes principes techniques que Facebook et permet les mêmes échanges ; il ne demande que d'avoir un compte Diaspora et de se connecter. Les articles figurant sur le site de l'AR peuvent être copiés sur, ou reliés à la page Diaspora et ainsi être consultés par de nouveaux visiteurs venant du monde Facebook.

6 : Point sur le projet de modification des statuts de l'AR 18 par Philippe Mounier

Philippe rappelle les points suivants :

- Nécessité de revoir les statuts précédents, datant de 2013.
- Canevas des statuts communiqués par l'Union-IHEDN, adapté à la situation de l'AR 18.
- Evolution permanente de la rédaction du projet consécutive aux contributions diverses : nous en sommes à la version 6.
- Prise en compte des propositions et des remarques en provenance des comités jusqu'au CODIR du 26 mars inclus.
- Après le 26 mars, rédaction de la version finale qui sera présentée au vote lors de l'AG. A l'AG, le texte ne sera plus rediscuté.

Philippe termine sa présentation en remerciant Christian Chauvet de son travail.

7 : Les nouveaux risques, pour les entreprises françaises, liés aux règles du droit pénal international et à l'évolution de l'environnement normatif des ONG altermondialistes en Afrique par Patrick Sevaistre.

L'environnement international des affaires évolue vite et profondément, marqué par une concurrence accrue et l'apparition de nouvelles normes à respecter, de droit international pénal, du droit de l'environnement, les normes relatives aux droits humains et sociaux, les normes anti-corruption...

Les risques augmentent, entreprises et dirigeants peuvent désormais voir leur responsabilité, notamment pénale, engagée sur le plan international pour des faits qu'ils étaient à mille lieues d'imaginer. Pire encore, cette évolution prend place dans un contexte international marqué par des bouffées de violences soudaines avec risques de confrontations armées dans lesquelles les entreprises peuvent se trouver malgré elles impliquées.

Le droit international est de plus en plus utilisé comme une arme dans la guerre économique que, notamment, les USA mènent contre le reste du monde, y compris contre leurs alliés traditionnels en Europe. On l'a vu avec les procédures extraterritoriales menées contre nos entreprises (BNP Paribas, Alstom, Technip FMC...)

Aujourd'hui ce sont des lois sur le devoir de vigilance en France, puis à Bruxelles, qui visent à créer une norme européenne et éventuellement mondiale pour une conduite responsable et durable des entreprises. Si les entreprises européennes, tout particulièrement les entreprises de taille moyenne, sont ainsi tenues pénalement responsables des agissements ou des manquements de leurs fournisseurs et sous-traitants en Afrique qu'elles ne contrôlent pas, elles hésiteront avant d'investir en Afrique et ce, bien évidemment, au bénéfice de nos concurrents non européens qui ne sont pas concernés.

De surcroît, le risque de réputation de l'entreprise, devenu majeur et que la loi ne fait rien pour atténuer, s'accroît dans une société marquée par la toute-puissance des réseaux sociaux et le développement du « *name and shame* ».

De nombreux échanges suite à cette intervention renforcent l'inquiétude de ces réglementations

8 : Questions diverses.

Information par Alain Giorgis du prochain colloque « SECURITE DEFENSE » « FORUM DES METIERS » organisé à Rochefort du vendredi 6 au dimanche 8 mai 2022 :

Site de la Anaman (Association Nationale du Musée Aéronautique Navale)

Rond-point Albert Bignon

17300 ROCHEFORT

Prochaine réunion :

Le Mardi 12 Avril, 18h-20h au Cercle de Rochefort

Calendrier 2022 :

Lundi 23 mai à 18h-20h

Mardi 21 juin à 18h-20h

AR 18:

CoDir. : le samedi 26 Mars à Poitiers.

A.G. : le samedi 25 juin à Angoulême.

Paul Morin

Jean-Marc Brault de Bournonville

POINT DE SITUATION CONFLIT UKRAINIEN LE 13/3/2022

- Sur le terrain les Russes semblent avoir réglé en partie leurs difficultés logistiques et avancent au nord et au Sud.
Ils font venir des renforts de blindés et d'artillerie ainsi que sans doute la légion tchétchène en vue de combats en zone urbaine à forte intensité.
- Ils avancent au NO et au NE de Kiev en vue d'encercler la capitale malgré une forte résistance.
- Karkov est encerclé et les russes semblent être en possession d'un tiers de la ville.
- Dans le Donbass l'armée ukrainienne se retire peu à peu par crainte d'encerclement.
- Au sud Marioupol est assiégée et la population prise au piège subit beaucoup de victimes et manque de tout, alors qu'un corridor humanitaire ne réussit pas à se mettre en place. Cette ville est capitale pour les russes pour le contrôle de la mer d'Azov.
- A l'ouest les russes ont fini par bombarder et anéantir ce matin une grande base ukrainienne se situant à 40 km de Lviv et à 20km de la frontière polonaise qui est un centre d'entraînement important et surtout une plate forme très importante d'approvisionnement en armes et munitions fournis depuis la Pologne par pont aérien par les USA, la GB et l'UE , dont notamment des missiles sol air Stinger(US) ainsi que des missiles antichar Javlin (US) et NLAW britanniques qui sont très efficaces.
- Aucun avion ne sera fourni par les pays de l'OTAN
- La guerre de communication fait rage et il semble que le président ukrainien a quitté son palais présidentiel.
- Certains experts pensent que les russes veulent s'emparer de la moitié est de l'Ukraine qui est la plus industrialisée afin de pouvoir négocier en position de force
- Il faut noter que les européens sont toujours approvisionnés par le gaz et le pétrole russes ,ce qui rapporte de plus en plus à la Russie en raison de l'augmentation des prix ,d'autant que l'Arabie Saoudite et les EAU ont refusé d'augmenter leur production.
- Enfin au conseil de sécurité de l'ONU la Chine, l'Inde ,les EAU et Israël se sont abstenus lors du vote d'une résolution condamnant la Russie pour laquelle celle ci avait naturellement mis son veto.